

Un élevage ruiné en Ille-et-Vilaine

Cochons sous tension

Des porcs décimés après l'installation d'une ligne à haute tension. La preuve d'une relation de cause à effet pour l'éleveur. EDF joue la montre. Huit années d'expertises et toujours rien. Témoignage.

Debout, au milieu du hangar vide, Joël Georgeault, éleveur près de Rennes, ne décolère pas : « EDF a tué mes cochons ! » La raison de son courroux : une ligne à haute tension située à une trentaine de mètres de sa ferme. « Tout a commencé par des dérèglements harmonaux. Les truies ne mettaient plus bas. Il fallait les fouiller pour sortir les porcelets qui, finalement, crevaient. J'étais à 15% de taux de mortalité alors qu'auparavant, tout comme dans les autres élevages, la moyenne était de 4% », enrage Joël Georgeault.

Entre des porcelets qui meurent prématurément et un vétérinaire qui s'obstine à prescrire des antibiotiques, l'éleveur décide de s'adresser à un expert. Il contacte alors le professeur Pierre Le Ruz, biophysicien spécialiste des champs électromagnétiques. Ses mesures révèlent que les cochons sont soumis à des champs magnétiques variant de 1 à 3 microteslas et des courants d'induction d'une intensité de l'ordre de 300 milliam-pères à l'intérieur des stalles. Commentaire de Pierre Le Ruz : « Les champs électromagnétiques ont déclenché des troubles endocrino-immunitaires, et les truies ne se défendaient plus contre les microbes. D'ailleurs, les rapports du vétérinaire indiquent qu'elles sont mortes des suites d'infections telles la pneumonie ou la septicémie. »

Un constat qui ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd. Joël Georgeault attaque alors EDF.



Mesures éloquentes

Expert en biophysique, Pierre Le Ruz nous prouve par la mesure la présence de courants parasites dans les pièces métalliques de la ferme des Georgeault.

Au début, les audiences du tribunal sont régulièrement reportées. Une expertise finit par être ordonnée. Mais, « comme par un fait exprès, affirme M. Georgeault, les jours de mesures, EDF baissait le courant de ces lignes. Où encore, nouvelle coïncidence, ses ingénieurs n'avaient que des

appareils défectueux pour mesurer les champs magnétiques ». De quoi perdre patience. Et pourtant, il leur en faudra encore. « Nous sommes en mars 2002 et nous attendons toujours le rapport final. Huit années d'expertise, c'est très long pour des particuliers ! », lâche, irritée, Anne, l'épouse de l'éleveur.

En attendant, depuis le 25 jan-

vier dernier, M. Georgeault a cessé toute forme d'élevage. A l'arrivée, plus de 210 000 € de manque à gagner. Son constat est amer : « Nous avons consacré près de 61 000 € en expertises, et tout ça pour financer une recherche que les hommes politiques n'ont pas voulu mettre en place et que les scientifiques n'ont pas voulu faire ! » Un jeu d'obstruction systématique qui éclaire une nouvelle fois la mécanique subtile des lobbys. **S. R.**



Chez le porc

- » Diminution de poids
- » Croissance déviée
- » Imbrigo des poaires
- » Agresseur
- » Cannibale
- » Porcs sales
- » Demande, excite...

CAS PARTICULIER DES VACHES LAITIÈRES		
Intensité exprimée en millampères	Ce que l'animal ressent	Répercussion sur la production
de 0 à 1	pas de perception	pas de baisse de production
de 1 à 4	perception	
de 4 à 6	sensation de sévérité modérée	possible baisse de production
au-delà de 6	sensation sévère susceptible de provoquer un changement physiologique	

Des vaches laitières ont été soumises à différentes valeurs d'intensité de courant. Leurs réactions ont été notées. L'influence des intensités sur la production de lait a été analysée. Comme le montre le tableau, aucune baisse de production n'a été observée jusqu'à 6 millampères.

Risque reconnu. Dans un document à destination des éleveurs, ministère de l'Agriculture et EDF reconnaissent les risques liés aux courants parasites et aux champs électromagnétiques sur les animaux. Valeur clé : 6 millampères (mA). Nous avons mesuré 300 mA dans la ferme des Georgeault.